

3.1 Schéma de fonctionnement

ATOUPS / POTENTIALITES

- Une qualité des eaux de baignade globalement conforme aux normes européennes
- Des efforts en matière d'assainissement collectif et de pratiques agricoles (développement de programmes de lutte contre la pollution dans le cadre des Directive Nitrates et eaux résiduaires urbaines de 1991)

HANDICAPS / FREINS

- Une qualité physico-chimique et hydrobiologique des cours d'eau préoccupante et dont la dégradation se poursuit
- Une dégradation de la qualité des nappes phréatiques
- Des cours d'eau sensibles à la sécheresse et des nappes phréatiques dont la recharge est en baisse
- Des taux de renouvellement des canalisations très faibles
- Une agriculture et des systèmes d'assainissement impactant la ressource en eau
- Une mauvaise qualité de la ressource en eau qui peut devenir un véritable frein au développement du territoire

ENJEUX

Engager une véritable gestion patrimoniale de l'eau

- Maîtriser les rejets polluants de toute nature
- Garantir une eau de qualité et quantité suffisantes pour des besoins croissants
- Atteindre et maintenir une bonne qualité des eaux littorales au regard des enjeux économiques et de la réglementation de plus en plus stricte
- Lancer une réflexion approfondie sur l'assainissement collectif à l'échelle du SCOT et notamment au sein des communes touristiques
- Développer une agriculture de qualité respectueuse de l'environnement
- Intégrer la gestion des eaux pluviales dans les projets de développement

- Des milieux biologiques riches et variés (dont certains sont d'importance internationale) et répartis sur l'ensemble du territoire
- Une façade maritime relativement bien préservée
- Autant d'espaces jouant plusieurs rôles : corridors biologiques (biodiversité), économie locale, identité et la qualité du cadre de vie

- Fragilité de certains milieux, d'une grande biodiversité, plus difficiles à exploiter (coteaux secs, zones humides)
- Une pression croissante sur les milieux naturels : pression urbaine touristique, agricole et rejets de stations d'épuration

Préserver la qualité et la richesse des milieux naturels

- Prêter une attention particulière à la sauvegarde des milieux littoraux, vallées et des zones humides
- Veiller au maintien du maillage des espaces naturels
- Veiller à l'articulation entre préservation des espaces naturels et développement du territoire et du tourisme

- Une sensibilité importante face au risque inondation et mouvements de terrain, très faible mais non négligeable face aux séismes

Veiller à la sécurisation des personnes, des biens et de l'environnement par rapport aux risques majeurs

- Veiller à la prise en compte des risques dans les documents d'urbanisme et dans le cadre des nouvelles ouvertures à l'urbanisation
- Assurer une bonne information et sensibilisation de la population

- Aucune installation classée SEVESO 2

- Une sensibilité face aux transports de matières dangereuses et radioactives, en augmentation



- Des potentiels de développement des EnR importants (éolien terrestre et maritime, filières bois et solaire)

- Mais des réalisations qui restent peu nombreuses

Créer une réelle dynamique autour des EnR

- Promouvoir une gestion économe de l'énergie (actions exemplaires dans les bâtiments publics)
- Poursuivre la sensibilisation en faveur des EnR et de la maîtrise de la demande en énergie
- Soutenir les projets de développement des EnR
- Mener une réflexion approfondie sur les possibles implantations de parcs éoliens et les partenariats possibles
- Développer l'information et la concertation dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre des projets (notamment éoliens)

- Une production des déchets en baisse
- Une augmentation des quantités collectées par le tri sélectif et en déchetteries
- Un « bon » maillage en déchetteries
- De nombreuses réflexions en cours sur le SEROC afin d'optimiser la gestion des déchets
- Collectes de certains déchets agricoles

Poursuivre la politique de modernisation de la gestion des déchets

- Poursuivre la sensibilisation en faveur du tri sélectif et de la qualité du tri effectué (prévoir des actions spécifiques pour les communes touristiques)
- Poursuivre et diversifier les collectes des déchets agricoles
- Poursuivre les réflexions du SEROC et les mettre en œuvre (notamment concernant le rapprochement avec les collectivités voisines du Pays du Bessin au Virois)

- Un territoire peu soumis aux pollutions atmosphériques
- Une « modeste » industrialisation
- Une campagne de mesures en cours sur Isigny s/ Mer

- Pas de station fixe de mesure
- Une pollution principalement due aux transports routiers
- L'ozone = principal polluant
- Premières conclusions sur Isigny : des concentrations en poussières très importantes

Maintenir une bonne qualité de l'air

- Favoriser les transports en commun et les modes de transport doux, peu polluants
- Favoriser une meilleure utilisation du réseau ferroviaire

Environnement

3.2 Principe de hiérarchisation des enjeux

La pondération des enjeux peut s'effectuer au regard de différents critères d'appréciation :

- le **nombre de communes et la superficie du territoire** concernés par tel ou tel enjeu,
- la **marge de manœuvre potentielle d'action** : fait état de la prise en compte des enjeux, degré de sensibilisation, par rapport à des processus engagés sur d'autres territoires par exemple...
- le **degré d'urgence de l'intervention** (celle-ci peut relever de l'identification de retards vis-à-vis des normes nationales ou européennes, de risques pour la santé humaine etc.)
- la **force d'initiative relevant d'une volonté politique locale** et les actions publiques engagées, symboles de leur mise en oeuvre.

Thèmes	Sous thèmes	Nb de communes et superficie du territoire	Marge de manœuvre	Degré d'urgence de l'intervention	Volonté politique locale	Total	Force de l'enjeu	Remarques
Milieux naturels		++	+	++	+	6	FORT	Falaises littorales, marais du Cotentin
	AEP	++	++	++	++	8	FORT	Dégradation de la ressource (sécheresses, pollutions importantes, captages non protégés)
Gestion globale de l'eau	Assainissement	++	++	++	++	8	FORT	Insuffisance des réseaux collectifs
	Eaux pluviales	+	++	+	++	6	FORT	Réseau de vallées. Renforcement de la gestion des rejets urbains
Qualité de l'air		+	+	-	=	1	FAIBLE	Enjeu transversal lié aux transports et comportements individuels, nécessitant une prise de conscience globale (politique de transports, lieux de vie)
	Collecte	+	+	=	++	4	MOYEN	D'importants progrès réalisés en matière de tri sélectif ; de fortes disparités géographiques en terme de ratios de production de déchets
Déchets	Traitement	+	=	=	++	3	MOYEN	Une valorisation encore insuffisante mais de nombreux projets et initiatives pour optimiser le traitement des déchets
	Sites et sols pollués	-	+	=	+	1	FAIBLE	Un territoire peu industrialisé, un seul site pollué répertorié
Nuisances	Nuisances sonores	+	-	+	=	1	FAIBLE	Des nuisances limitées à quelques axes routiers

Energies	Consommation	+	++	++	++	-	4	MOYEN	Tout un chacun est concerné, les collectivités peuvent faire preuve d'exemplarité en la matière
	Développement des énergies renouvelable:	+	++	++	++	=	5	MOYEN	Un processus de valorisation des ressources énergétiques locales en marche, à poursuivre et renforcer (éolien, solaire, filière bois)
Risques majeurs	Risques naturels	+	+	+	+	++	5	FORT	Risque avéré d'inondations, de mouvements de terrain et d'éboulements en façade littorale
	Risques industriels	=	+	+	+	+	3	MOYEN	Pas d'établissement SEVESO mais un trafic de matières dangereuses en augmentation
Paysages et patrimoine	Paysage	++	+	+	+	++		FORT	Identité des villages, entrées de villes, insertion de l'urbanisation future.
	Patrimoine	++	+	+	+	++		FORT	De nombreux monuments historiques, diversité du patrimoine vernaculaire.
Agriculture		++	+	+	=	+	4	MOYEN	Activité très présente mais en perte de dynamisme, un territoire rural soumis aux pressions d'urbanisation

Lecture du tableau :

Les signes + et – se traduisent par une note évaluant chaque critère d'appréciation pour chaque thématique de l'environnement, selon la correspondance suivante :

'-' vaut -2 ; '-' vaut -1 ; '=' vaut 0 ; '+' vaut 1 et '++' vaut 2

Le somme de ces points donne une note finale pour chaque thématique environnementale permettant de hiérarchiser les enjeux de la façon suivante :

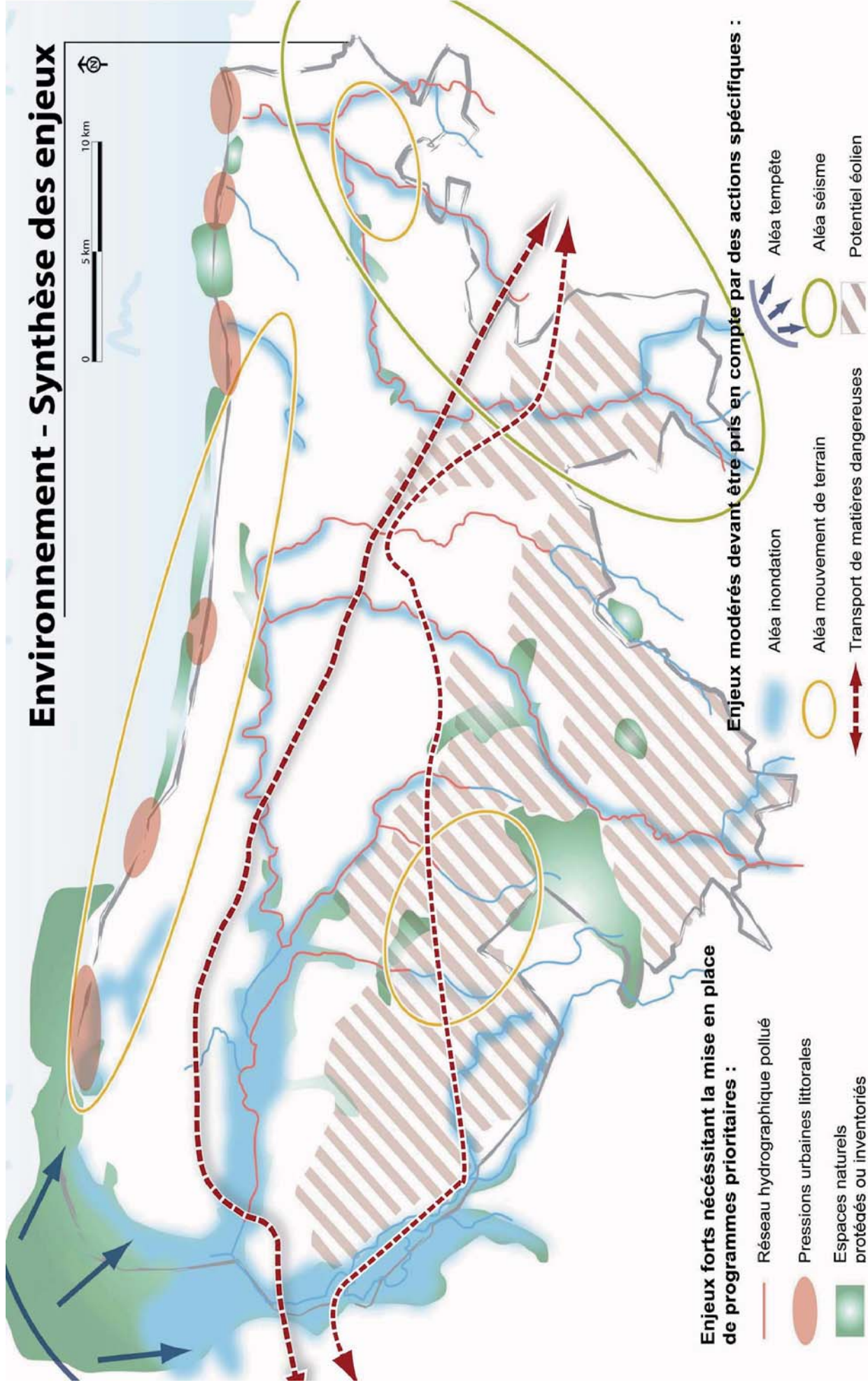
moins de 3 = enjeu faible

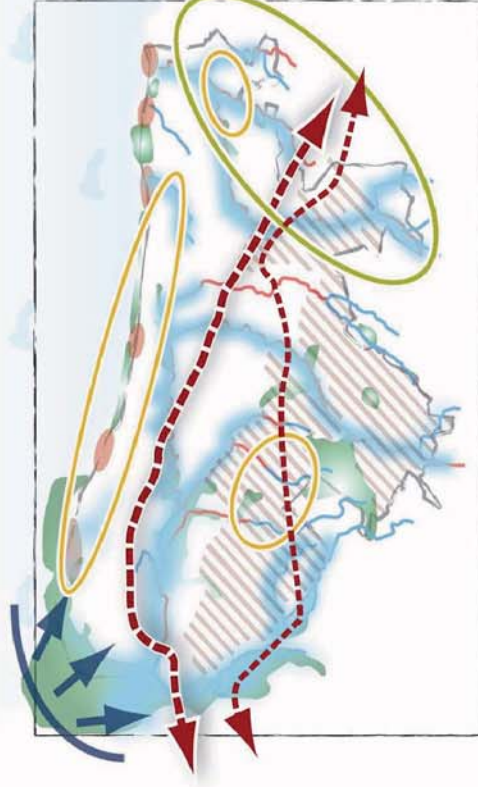
entre 3 et 5 = enjeu moyen

entre 6 et 8 = enjeu fort

Environnement

3.3 Synthèse des enjeux





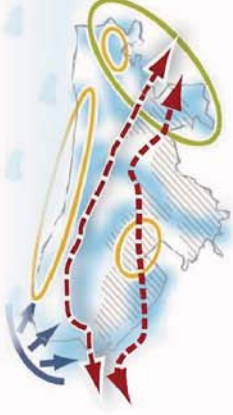
ENJEUX FORTS NÉCESSITANT LA MISE EN PLACE DE PROGRAMMES PRIORITAIRES

- Engager une véritable gestion patrimoniale de la ressource en eau
- Préserver la richesse et la qualité des milieux naturels



ENJEUX MODÉRÉS DEVANT ÊTRE PRIS EN COMPTE PAR DES ACTIONS/MESURES SPÉCIFIQUES

- Veiller à la sécurisation des personnes, des biens et de l'environnement par rapport aux risques majeurs
- Créer une réelle dynamique autour des énergies renouvelables



ENJEUX MOINDRES À NE PAS NÉGLIGER

- Poursuivre la politique de modernisation de la gestion des déchets
- Maintenir une bonne qualité de l'air